



## MODALITÉS D'INSCRIPTION & TARIFS 2024 - 2025

REPRISE DES COURS : À partir du lundi 16 septembre 2024

### DATES ET LIEUX D'INSCRIPTION :

MONTIGNY FORUM DES ASSOCIATIONS  
Gymnase Pierre de Coubertin  
Samedi 7 septembre 2024 de 9h à 17h

VOISINS FORUM DES ASSOCIATIONS  
Gymnase des Pyramides  
Samedi 7 septembre 2024 de 9h à 17h

### DOSSIER COMPLET :

- le bulletin d'inscription (les deux feuillets remplis lisiblement en majuscules),
  - une photo d'identité pour les nouveaux adhérents,
  - un certificat médical (voir charte)
  - une charte de fonctionnement signée,
  - un premier chèque intégrant le montant du 1er trimestre + l'adhésion de 22 euros,
  - 2 chèques du montant du trimestre, selon les tarifs ci-dessous :
- Attention : merci de faire un chèque par trimestre et par adhérent.

	1 cours	2 cours	3 cours	4 cours & +	2 cours (1h & 1h30)	3 cours (1h + 2*1h30)
cours de 1h	89 euros	125 euros	155 euros			
cours de 1h30	109 euros	155 euros	189 euros	219 euros	135 euros	169€

Tarif dégressif : 10 euros, par trimestre à partir de l'inscription du second membre d'une même famille.

Le cours de barre au sol est considéré comme un cours de 1 heure : 89 euros.

**TOUS LES CHÈQUES SONT À LIBELLER À L'ORDRE DE «CHOESPACE DANSE».**

POUR QU'UNE INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE, LES TROIS CHÈQUES DOIVENT ÊTRE JOINTS AU BULLETIN D'INSCRIPTION.

Merci d'envoyer vos dossiers complets **AU PROFESSEUR CONCERNÉ**. Si vous dansez avec plusieurs professeurs, merci d'envoyer un seul dossier à un seul professeur.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

[www.choespace-danse.com](http://www.choespace-danse.com) // [www.facebook.com/Choespace](https://www.facebook.com/Choespace)

LES PROFESSEURS :

Sylvie BOSSIN  
69<sup>ter</sup> Grande Rue 78770 MARCQ - Tél. 06 62 21 59 31  
sylvie.bossin@aol.fr

Richard MEGRET  
12 route de Herces 28410 SAINT LUBIN DE LA HAYE - Tél. 06 60 17 50 23  
richardmegret@gmail.com

Marie MALAGIES  
2 rue Hippolyte Taine 78280 GUYANCOURT - Tél. 06 83 30 83 45  
maryloona2002@yahoo.fr

LA PRÉSIDENTE :

Bernadette SEIGNEUR  
26 rue de la Grenouillette 78180 MONTIGNY LE BX - Tél. 06 32 93 11 18  
be.seigneur78@gmail.com - bureau@choespace-danse.com

## 2024-2025 /// Planning Général des Cours de Danse Moderne et Modern' Jazz

Jour	Horaires	Lieu	Professeur	Cours
Lundi	9h45 - 11h15	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Adultes / adolescents tous niveaux
	18h00 - 19h00	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Cours d'éveil enfants (à partir de 4 ans)
	19h00 - 21h00	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Atelier inter-avancés adultes / adolescents
	18h00 - 19h30	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Richard	Tendance danse urbaine
	19h30 - 21h00	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Richard	Adultes / adolescents intermédiaires
Mardi	18h15 - 19h45	Forum des Arts - Montigny	Marie	Enfants / adolescents 9-12 ans
	20h00 - 21h30	Forum des Arts - Montigny	Marie	Adultes / adolescents débutants et demi-intermédiaires
	17h30 - 19h00	Forum des Arts - Montigny	Richard	Enfants 7-9 ans
	19h00 - 20h30	Forum des Arts - Montigny	Richard	Danse urbaine Niveau 3
	18h30 - 19h30	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Barre au sol adultes / adolescents tous niveaux
	19h30 - 21h00	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Adultes / adolescents intermédiaires III
Mercredi	9h45 - 10h45	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Enfants 6-8 ans
	10h45 - 12h15	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Enfants 8-10 ans
	14h00 - 15h30	Forum des Arts - Montigny	Sylvie	Enfants & adolescents à partir de 10 ans
	10h00 - 11h00	Forum des Arts - Montigny	Marie	Initiation enfants (à partir de 5 ans)
	11h00 - 12h00	Forum des Arts - Montigny	Marie	Cours d'éveil enfants (à partir de 4 ans)
	12h00 - 13h30	Forum des Arts - Montigny	Marie	Barre au sol & chorégraphie tous niveaux
	16h30 - 18h00	Forum des Arts - Montigny	Richard	Danse urbaine débutants
	18h30 - 20h30	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Richard	Adultes / adolescents intermédiaires III et avancés
Jeudi	18h00 - 19h30	Forum des Arts - Montigny	Richard	Enfants / adolescents 9-12 ans
	19h30 - 21h00	Forum des Arts - Montigny	Richard	Adultes / adolescents intermédiaires III
	17h45 - 19h15	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Sylvie	Adolescents intermédiaires II
	19h15 - 20h45	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Sylvie	Adultes / adolescents intermédiaires I et II
Vendredi	17h30 - 18h30	Forum des Arts - Montigny	Richard	Initiation enfants 1 <sup>ère</sup> année (5-6 ans)
	18h30 - 20h30	Forum des Arts - Montigny	Richard	Groupe avancés
Samedi	9h30 - 10h30	Forum des Arts - Montigny	Marie	Pilates
	10h30 - 11h30	Forum des Arts - Montigny	Marie	Barre au sol tous niveaux - stretching
	11h30 - 13h00	Forum des Arts - Montigny	Marie	Adultes / adolescents intermédiaires I
	9h00 - 10h30	Forum des Arts - Montigny	Richard	Adultes / adolescents demi-intermédiaires et intermédiaires I
	10h30 - 12h00	Forum des Arts - Montigny	Richard	Adultes / adolescents débutants
	12h00 - 13h00	Forum des Arts - Montigny	Richard	Enfants 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années (6-8 ans)



## CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DE CHORESPACE DANSE

Vous venez de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant. Nous vous remercions de votre confiance et voulons attirer votre attention sur notre charte de fonctionnement..

### 1 - INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription, à remplir intégralement & en double exemplaire, est à remettre à CHORESPACE DANSE. Les numéros de téléphone et l'adresse mail **CORRECTEMENT** rédigée **EN MAJUSCULES** sont à communiquer obligatoirement pour pouvoir prévenir en cas d'accident ou d'annulation de cours, et pour toute information. L'adresse mail nous est indispensable pour des informations en cours d'année.

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Chorespace danse pour la gestion de nos adhérents. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au bureau de Chorespace danse. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Bureau de Chorespace danse - bureau@chorespace-danse.com

### 2 - CERTIFICAT MÉDICAL

Un certificat médical de moins d'un an est obligatoire pour TOUS les adhérents : <https://www.sports.gouv.fr/le-certificat-medical-pour-le-sport-676>

### 3 - RÈGLEMENT DES COURS

Voir modalités d'inscription pour les tarifs.

L'inscription aux cours de Chorespace Danse engage financièrement l'élève pour l'année. Le remboursement des trimestres ne sera qu'exceptionnellement accepté après avis du bureau. L'adhésion à Chorespace Danse est à régler lors de l'inscription.

Le règlement se compose de trois chèques à l'ordre de Chorespace Danse :

- le premier (trimestre + cotisation) est débité courant septembre,
- le deuxième trimestre sera débité courant janvier,
- le troisième trimestre sera débité courant avril.

En cas de décalage, vous en serez informé par mail.

### 4 - TENUE CONSEILLÉE

Pour les filles :

- collant sans pied ou caleçon, jogging (pas trop large)
- t-shirt, débardeur ou justaucorps
- chaussettes

Pour les garçons :

- pantalon de jogging
- t-shirt ou débardeur
- chaussettes

### 5 - ASSIDUITÉ

L'élève se doit d'assister régulièrement aux cours et de respecter strictement les horaires. Vous devez vous assurer de la présence dans les locaux du professeur avant de laisser l'élève mineur dans les vestiaires.

De même, nous attendons des parents ou accompagnants, qu'ils reprennent l'élève mineur dès la fin du cours afin de ne pas perturber le bon déroulement du cours suivant.

### 6 - OCCUPATION DES LOCAUX

Chaque adhérent, chaque parent d'adhérent s'engage à respecter les règles en vigueur dans chacun des lieux où les cours de danse se déroulent.



## 7 – ASSURANCE

Conformément à la réglementation en vigueur, l'association Chorespace Danse est couverte par une assurance « Responsabilité Civile ». Nous attirons votre attention sur la nécessité de vérifier que votre propre assurance couvre l'élève pour la pratique de la danse.

## 8 - PERTES - VOL D'OBJETS OU DE VÊTEMENTS

Les professeurs et le bureau déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols dans les vestiaires ou les salles de cours.

## 9 - SPECTACLE

Un spectacle a lieu tous les deux ans en juin. Les places sont payantes, y compris pour les parents des élèves. Il se déroule en deux parties :

- l'après-midi pour les cours des enfants et des adolescents et adultes débutants
- le soir pour les cours des adolescents et adultes.

La présence de chaque danseur est obligatoire aux répétitions générales et les deux jours de spectacle.

Les années de spectacle, une participation financière est demandée aux élèves pour l'achat des tissus, accessoires et décors. Cette participation ne concerne pas la confection des costumes qui reste à la charge du danseur.

L'absentéisme répété et non justifié du danseur entraînera la non participation au spectacle de fin d'année.

Noms & prénoms de l'élève : .....

Fait à .....

Le    /    /  
.....

Signature (du représentant légal si l'adhérent est mineur) :

## 10 - DROIT À L'IMAGE

Tout au long de l'année vous ou votre enfant pouvez être filmés ou photographiés pendant les cours de danse et/ou les différents événements auxquels CHORESPACE DANSE participe. Ces vidéos et/ou photos peuvent être diffusées sur notre site internet, notre page facebook ou sur différents supports de communication (flyers, affiches...).

Dans ce but, merci de remplir cette autorisation de droit à l'image :

Nom & prénom de l'adhérent : ..... Date de naissance :    /    /  
.....

Nom & prénom du représentant légal si la personne mentionnée ci-dessus est mineure :  
..... Date de naissance :    /    /  
.....

autorise ASMB CHORESPACE DANSE à utiliser, les photographies, et/ou les films me représentant, prises/réalisées dans les cours ou les spectacles auxquels participe L'ASMB CHORESPACE DANSE.

L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de L'ASMB CHORESPACE DANSE, sur support papier (plaquette, brochure d'information, affiche) ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur le site de CHORESPACE DANSE ([www.chorespace-danse.com](http://www.chorespace-danse.com)) et nos réseaux sociaux (facebook, instagram & youtube)

La présente autorisation est consentie sans aucune limite de temps.

Fait à .....

Le    /    /  
.....

Signature (du représentant légal si l'adhérent est mineure) :

Merci de remplir lisiblement en MAJUSCULES et de remettre les deux feuillets ci-dessous dûment remplis.

# Chorespace danse

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Téléphone (des parents si mineur) : .....

Adresse : .....

Mail (EN MAJUSCULES) : .....

Noms et prénoms des autres membres de la famille inscrits : .....

Professeur : Sylvie  Richard  Marie

1er cours : L M M J V S Heure : .....

2ème cours : L M M J V S Heure : .....

3ème cours : L M M J V S Heure : .....

4ème cours : L M M J V S Heure : .....

Merci de cocher la case, si besoin, le document vous sera envoyé par mail après les vacances de Toussaint.

Attestation / Facture

Cadre réservé à chorespace danse

Mode de règlement  Espèces  Coupons sport: ..... €  Autres

Chèques Montants : .....

Libeller tous les chèques à l'ordre de Chorespace danse. Préciser le nom de l'émetteur du chèque si différent de celui de l'élève.  
Le dossier complet (les 2 feuillets, la charte signée, l'attestation et le règlement) est à retourner au professeur concerné.

# Chorespace danse

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Téléphone (des parents si mineur) : .....

Adresse : .....

Mail (EN MAJUSCULES) : .....

Noms et prénoms des autres membres de la famille inscrits : .....

Professeur : Sylvie  Richard  Marie

1er cours : L M M J V S Heure : .....

2ème cours : L M M J V S Heure : .....

3ème cours : L M M J V S Heure : .....

4ème cours : L M M J V S Heure : .....

Merci de cocher la case, si besoin, le document vous sera envoyé par mail après les vacances de Toussaint.

Attestation / Facture

Cadre réservé à chorespace danse

Mode de règlement  Espèces  Coupons sport: ..... €  Autres

Chèques Montants : .....

Libeller tous les chèques à l'ordre de Chorespace danse. Préciser le nom de l'émetteur du chèque si différent de celui de l'élève.  
Le dossier complet (les 2 feuillets, la charte signée, l'attestation et le règlement) est à retourner au professeur concerné.